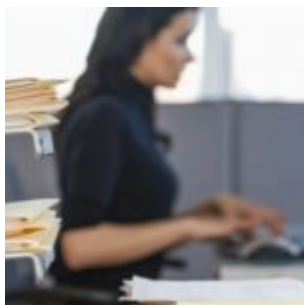


# Contrôle fiscal : informez l'administration d'un changement d'adresse !



© 2022 Les Echos Publishing

La publication au registre du commerce et de sociétés du transfert du siège social d'une société ne suffit pas, à elle seule, à informer l'administration fiscale de cette nouvelle adresse pour pouvoir y recevoir ses courriers.

---

# Report en arrière des déficits et utilisation d'un crédit d'impôt recherche



© 2022 Les Echos Publishing

Les bénéficiaires ayant donné lieu à un impôt sur les sociétés payé au moyen d'un excédent de crédit d'impôt recherche (CIR)

sont exclus de la base d'imputation des déficits reportés en arrière (ou « carry-back »).

---

## **Quand une société est engagée par un salarié agissant comme son mandataire**



© 2022 Les Echos Publishing

Une société est tenue d'honorer l'engagement pris pour son compte par l'un de ses salariés lorsque ce dernier s'est comporté comme s'il était le mandataire de cette dernière.

---

## **Vente d'une entreprise agricole dotée de panneaux photovoltaïques : quelle exonération fiscale ?**



© 2022 Les Echos Publishing

L'activité de production d'électricité exercée par une EARL doit être dissociée de son activité agricole pour apprécier les conditions d'application de l'exonération d'impôt sur la plus-value professionnelle qu'elle réalise lorsqu'elle est vendue.

---

## **Révocation d'un dirigeant de SAS : quand faut-il un juste motif ?**



© 2022 Les Echos Publishing

Lorsque les statuts d'une société par actions simplifiée prévoient que les dirigeants peuvent être révoqués « à tout moment », les juges en déduisent que leur révocation peut être prononcée sans juste motif.

---

# Troubles de voisinage : quelle responsabilité pour le nouveau propriétaire ?



© 2022 Les Echos Publishing

Le nouveau propriétaire d'un bien immobilier à l'origine d'un trouble anormal de voisinage peut voir sa responsabilité engagée, même ce trouble a débuté avant qu'il ne soit propriétaire.

---

# Rupture conventionnelle : n'oubliez pas l'exemplaire pour le salarié !



© 2022 Les Echos Publishing

L'employeur doit remettre au salarié un exemplaire de la convention de rupture, sous peine de voir la rupture conventionnelle annulée.

---

# Assurance-vie : la désignation de bénéficiaires par voie testamentaire est valable



© 2022 Les Echos Publishing

Un écrit, s'analysant comme un testament olographe, peut permettre de désigner des bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie. Cette forme de désignation étant valable quand bien même l'assureur n'en a pas eu connaissance avant le décès de l'assuré.

---

# Des précisions sur le régime fiscal applicable aux aides Covid et carburant



© 2022 Les Echos Publishing

Le régime applicable en matière de TVA et de taxe sur les salaires aux aides accordées aux entreprises de secteurs économiquement affectés par la crise du Covid-19 ainsi qu'à l'aide sur le carburant vient d'être précisé.

---

## Associations : deux aides « coûts fixes » à demander d'ici fin avril



© 2022 Les Echos Publishing

Les associations dont l'activité a été particulièrement affectée par l'épidémie de Covid-19 et qui, à ce titre, sont

éligibles aux aides « coûts fixes » doivent déposer leurs demandes avant le 30 avril 2022.